

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées\\_CNAM FG 15 \(22\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à monsieur Gasc, 4 décembre 1881](#)

# Jean-Baptiste André Godin à monsieur Gasc, 4 décembre 1881

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

## Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

## Citer cette page

*Jean-Baptiste André Godin à monsieur Gasc, 4 décembre 1881*, Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris, FG 15 (22), consulté le {date-consulte} sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/50606>

## Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familièstère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

## Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[4 décembre 1881](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Gasc](#)

Lieu de destinationLafrançaise (Tarn-et-Garonne)

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

## Description

RésuméGodin accepte que Gasc vienne faire un essai dans la fonction d'instituteur dans les écoles du Familièstère de Guise. Dans le post-scriptum, il lui annonce qu'il lui adresse 4 numéros du journal du *Devoir*.

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

## Mots-clés

[Éducation](#), [Emploi](#), [Familière](#)

Œuvres citées [Le Devoir, Guise, 1878-1906](#).

## Informations sur le document source

Cote FG 15 (22)

Collation 1 p. (111r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

---

Paris le 2<sup>ème</sup> 1871

Monsieur Gasc,

Après renseignements pris, je suis tout disposé à accepter la proposition que vous me faites par votre lettre du 22 Novembre de venir voir à Guise si, après quelque temps de séjour, nous reconstruisons l'un et l'autre, qu'il y a lieu pour nous de prendre

définitivement la proposition d'instituteur. Doubt il est question entre nous.

Veuillez en conséquence me prévenir de moment au je pourrai venir. C'est l'avantage de nous voir ici!

Je vous salue bien  
sincèrement

Dudry

P.S. Je vous fais mettre à la poste ce jour quatre n<sup>os</sup> du service, journal de l'Association.